

Procès-verbal : Véronique Piatti Bretton
Lieu : Association Cerebral Genève

1. ACCUEIL DES PERSONNES PRESENTES

Pascal Rivollet, trésorier, ouvre la 54^{ème} Assemblée générale ordinaire et excuse Sophie Crestin-Billet, présidente de l'Association, retenue au chevet de sa fille, opérée en urgence à Paris. Il rappelle qu'une liste des membres excusés est disponible à l'entrée, où se trouve également le PV de la précédente Assemblée générale. Une verrée conclura la soirée afin de poursuivre de façon plus informelle les discussions.

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour de l'Assemblée générale est approuvé à l'unanimité.

3. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 MAI 2011

Le procès-verbal de la 53^{ème} Assemblée générale est approuvé à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

4. RAPPORT ANNUEL DU COMITE

Pascal Rivollet passe la parole à Mme Nicole Renaud Zurbriggen, membre du comité.

Rapport annuel du comité, Nicole Renaud Zurbriggen

En ce moment la situation n'est pas facile dans le monde du handicap. L'association Cerebral n'échappe pas à la règle et elle se trouve actuellement dans une situation paradoxale. Jamais la demande de prestations n'a été aussi forte, et jamais les perspectives financières n'ont été aussi sombres. Deux chiffres-clé résument la situation en 2011 : notre premier budget 2011 faisait état d'un déficit prévisionnel de Fr. 230'000. Grâce au travail acharné du secrétariat et du comité, nous avons bouclé l'année avec un déficit de 16'000 francs.

Comme vous pouvez l'imaginer, il a fallu beaucoup d'engagement et de sacrifices pour parvenir à ce résultat. Nous devrions donc nous réjouir du travail accompli, mais nous n'avons pas le temps de nous réjouir car le budget 2012 prévoit un nouveau déficit de 120'000 francs. Et cette année, il ne sera probablement pas possible de réitérer l'exploit de 2011. A moins d'un miracle...

Historiquement, au début des années 50, il n'existait absolument aucune structure de prise en charge pour les personnes en situation de handicap et leurs familles. La seule réponse était d'ordre médical. En raison de leur désarroi, les parents ont décidé de s'entraider et c'est la raison pour laquelle l'association AGEIMC est née en 1958. Au début, il y avait seulement des groupes de discussion, d'aide et soutien pour les parents et c'est progressivement, au cours des années 80 que la notion de loisirs pour les personnes en situation de handicap est apparue, et ceci avec l'organisation de camps. La demande pour des prestations de loisirs a augmenté au cours des années 1990 et 2000. Les loisirs offerts par l'association Cerebral ont grandement contribué à soulager les parents et cette prestation a été le moteur principal de notre association durant plusieurs années.

Parallèlement, les conditions de santé des personnes en situation de handicap ont changé. Grâce aux progrès de la médecine, les gens ont commencé, d'une part à vivre beaucoup plus longtemps qu'avant et d'autre part, des personnes gravement atteintes dans leur santé ont commencé à survivre. La prise en charge de ces personnes est devenue beaucoup plus complexe, tant pour des institutions comme Clair Bois, que pour des associations comme Cerebral. C'était une nouvelle situation, de nouvelles problématiques auxquelles tout le monde a dû s'adapter.

Paradoxalement, alors que la reconnaissance du problème du handicap a gagné le grand public, que les besoins des personnes en situation de handicap ont augmenté, sur le plan financier, les subventions ont stagné. Elles stagnent depuis plusieurs années, on frôle l'immobilisme, ce qui revient à dire en termes absolus, et avec l'augmentation du coût de la vie, que les subventions ont baissé.

Depuis 10-15 ans, les méthodes de travail ont aussi beaucoup changé dans les institutions et les associations. Des personnes subissant des handicaps beaucoup plus lourds que dans le passé ont eu accès à nos prestations. Pour leur sécurité, et pour celle du personnel encadrant, nous avons dû mettre sur pied de nouvelles procédures. Celles-ci sont un atout et elles contribuent à la réputation de sérieux de Cerebral, tant auprès de nos partenaires du réseau qu'auprès de mécènes lorsque nous effectuons des recherches de fonds.

Notre 2^{ème} tâche principale a été de travailler sur les problématiques financières. Pour tout vous dire, nous sommes parfois frustrés de ne pas pouvoir mettre davantage l'accent sur des activités ludiques ou des moments conviviaux au sein de l'association. Nous souhaiterions pouvoir renforcer les liens entre les membres, avoir davantage de soirées amicales, mais l'urgence des problèmes ne nous a pas permis de développements en ce sens. A vrai dire, toutes ces inquiétudes font que ce n'est pas toujours facile d'être au comité. Pour résumer très simplement la situation, Cerebral n'a plus les mêmes moyens financiers qu'avant, parce que les subventions ne suivent plus.

Aldous Huxley a dit un jour : « La nostalgie du passé est le luxe de ceux qui n'ont pas d'avenir ». Alors comment pouvons-nous envisager notre avenir ? Eh bien l'avenir c'est comme avec les ordinateurs, il faut travailler en réseau. L'an dernier, nous avons évoqué un rapprochement avec insieme. Ce projet est toujours d'actualité. Et nous sommes persuadés que cette démarche a un sens.

En plus des rencontres entre les deux associations au cours de l'année 2011, nous avons procédé à un audit dans les deux structures. Parallèlement, nous avons entamé un dialogue avec nos associations faitières au niveau fédéral. A cause de la complexité des structures en Suisse, des particularités cantonale et fédérale, la transition va être plus longue que prévue. Nous privilégions une démarche de qualité, avec un respect de l'identité de chacune des entités. Il n'y aura probablement pas de rapprochement formel avant 2014, mais les démarches se poursuivent et une nouvelle rencontre est prévue d'ici quelques jours.

Comme je l'ai déjà dit à plusieurs reprises ce soir, le monde a changé. Les solutions ne sont plus de nature individuelle, les réponses sont de nature collective. Il faut arrêter de penser qu'on peut être bon individuellement, il faut être bon collectivement. C'est ensemble qu'on gagne. Il faut réfléchir en termes de synergies. Si les membres de notre association veulent que Cerebral continue de fonctionner, ce n'est plus seulement l'affaire du comité, c'est l'affaire de tous. Le comité n'a pas de baguette magique, il faut que son action soit relayée par tous les acteurs de notre communauté.

Alors comment agir ? Ce discours assez alarmant sur la situation de Cerebral peut faire naître un sentiment d'impuissance. Quand on est membre, on peut se demander « et moi qu'est-ce que je peux faire ? ». C'est déjà bien d'être là ce soir pour être informés de la situation. Si vous souhaitez aller plus loin, si vous souhaitez concrètement nous aider (et vous aider), il y a différents moyens. Même si on n'a pas de copain millionnaire ! Chacun peut contribuer de façon directe ou indirecte.

Quand on contribue de façon directe, on agit soi-même. Quand on agit de façon indirecte, on motive autrui à faire quelque chose. On peut donner de l'argent, on peut donner de son temps ou encore on peut donner de l'énergie. Par exemple, nous cherchons des chauffeurs bénévoles. Peut-être que vous ou certains de vos amis seraient disposés à nous aider dans ce sens. C'est une façon très concrète de nous aider.

Vous pouvez faire un don. Mais vous pouvez aussi encourager l'ensemble de vos amis et connaissances à devenir « amis de Cerebral ». La cotisation coûte 50 francs par an, les personnes reçoivent la newsletter ainsi que le rapport d'activité. Vous pouvez parler des possibilités de location du pavillon. Comme vous les savez, nous cherchons un locataire pour toute la semaine, hors WE, et hors vacances scolaires. Si nous avons un locataire régulier, nous pourrions baisser nos charges de manière significative.

Si vous connaissez des personnes agissant au sein d'organismes caritatifs, vous pouvez en parler au secrétariat, de manière à ce que nous puissions établir une demande de fonds. Peut-être avez-vous envie d'écrire un article ou une lettre sur le courrier des lecteurs d'un quotidien. Si vous avez des enfants ou des petits enfants en bas âge, vous pouvez imaginer d'organiser une vente de pâtisserie au profit de l'association Cerebral. Vous pouvez organiser un pique-nique convivial à l'association pour

renforcer les liens entre les membres. Vous pouvez créer un comité d'action pour rechercher des fonds.

Comme vous le voyez, il existe une quantité de possibilités pour venir en aide à l'association. Peut-être que ces efforts vous semblent dérisoires, mais on ne peut jamais prévoir l'impact d'une initiative. Toutes ces propositions sont susceptibles d'augmenter le taux de pénétration, le taux d'information concernant la situation de Cerebral Genève auprès de la population. On a tous le pouvoir de changer les choses, à condition de le vouloir et de s'en donner les moyens.

Rapport d'activité du secrétariat, Véronique Piatti Bretton

Le casse-tête quotidien du secrétariat depuis plus d'un an, c'est comment faire autant, aussi bien, mais avec nettement moins...d'argent d'abord et de personnel aussi ! Et bien....je ne vous apprend rien : ce n'est pas vraiment possible et nous avons donc appris, très rapidement à faire des choix, à gérer les priorités, à savoir dire non et à nous battre.

Faire des choix : par exemple, organiser la quasi-totalité des séjours de vacances à Onex, au grand Dam de certains. Comme je leurs réponds toujours, c'est comme pour tout le monde, certains vont en vacances en Polynésie, d'autres à Palavas les Flots et d'autre ne partent pas. Par conséquent, mieux vaut Onex que rien du tout ! Faut-il privilégier les séjours de vacances ou les week-ends de loisirs ? Les finances disent les séjours de vacances, les participants et les familles disent les week-ends ? Faut-il diminuer drastiquement le nombre de participants aux activités, afin de pouvoir en proposer le plus longtemps possible ou bien faut-il continuer à remplir les lieux au maximum de leur capacité, afin que le plus grand nombre puisse en profiter, au risque de ne pas pouvoir terminer la saison ?

Gérer les priorités : à partir du moment où nous avons décidé que Cerebral ne pouvait pas disparaître, alors nous avons tout misé sur les prestations à offrir, afin que nos membres puissent toujours bénéficier de ces moments de loisirs dans un contexte différent et que leurs familles puisse aussi se reposer. Et tant pis si le journal trimestriel ne peut pas sortir à la date prévue, voire ne pas sortir du tout et tant pis si on cesse d'aller de séances en séances.

Savoir dire non : aux participants qui souhaitent qu'on leur redonne une place parce qu'ils ont dû annuler à un autre moment. Dire non c'est aussi renoncer, c'est apprendre à différer et c'est aussi savoir reconnaître ses limites.

Mais par-dessus tout, nous avons appris à lutter et à nous battre pour continuer : se battre, c'est rechercher des fonds pour continuer les prestations. C'est aussi passer près de 9 mois à négocier avec notre organisation faitière pour faire changer notre contrat de prestations OFAS, afin qu'il s'adapte mieux à la réalité de nos prestations. C'est négocier quotidiennement des tarifs avantageux pour continuer à offrir de belles activités. Et finalement, c'est passer du temps à expliquer notre situation aux membres, aux partenaires, aux financiers pour les convaincre de faire, chacun à leur niveau, un geste pour l'association.

Et bien croyez-moi, tous ces efforts ne sont pas vains et le résultat se mesure à ces quelques chiffres que je voudrais vous donner : en effet, nous avons réussi à maintenir l'ensemble de nos prestations :

L'année 2011 en chiffres	Total		Total	
Week-ends			Séjours de vacances	
Nombre de week-ends	29	(28)	Nombre de séjours	6 (5)
Nombre de participants	75	(73)	Nombre de participants	60 (55)
Nombre de collaborateurs	113	(109)	Nombre de collaborateurs	84 (75)
Bénévolat				
Nombre d'heures	2'577	130% EPT		

Et pour terminer sur une note pleine d'optimisme, qui prouve, si cela est encore nécessaire, que nous croyons fermement en l'avenir de Cerebral, je voudrais vous parler du projet formidable d'une classe du CO de Cayla et de son prof, M. Matousek, qui ont récolté 3'000.- pour Cerebral. Cette aventure n'est pas une banale histoire de récolte de fonds, c'est l'engagement de toute une classe pour

Cerebral, ce sont les rencontres de ces jeunes venus passer une après-midi avec les enfants de Cerebral, c'est l'élan de solidarité incroyable qu'ils ont eu en organisant spontanément pour les adultes une soirée en remplacement d'une autre soirée que nous avons dû malheureusement annuler.

Je voudrais donc remettre à M. Matousek un petit présent de notre part, afin de lui exprimer notre gratitude et je propose que vous l'applaudissiez bien fort. M. Matousek exprime ses remerciements à l'assemblée et explique l'engagement sans failles de ses élèves pour le projet.

Pascal Rivollet adresse ensuite les remerciements du comité aux :

- ⇒ **acteurs des prestations** : les responsables, les moniteurs, les masseurs, qui poursuivent leur action auprès de nos jeunes avec gentillesse et dévouement.
- ⇒ **bénévoles** , plus particulièrement nos chauffeurs, qui assurent presque chaque semaine le transport des jeunes aux séances de massage ou aux groupes de discussion, dans des conditions de circulation de plus en plus difficiles.
- ⇒ **donateurs** , qui soutiennent notre action et croient fermement en la mission de Cerebral.
- ⇒ **partenaires** , que ce soit les autorités cantonales, les institutions ou encore notre organisation faîtière, Cerebral Suisse.
- ⇒ **comité** , qui se réunit régulièrement et qui parfois se trouve devant des décisions difficiles à prendre quant à l'avenir de l'Association.
- ⇒ **secrétariat** , véritable plaque-tournante et âme de Cerebral, qui fait tout son possible pour que Cerebral continue à vivre et à proposer des prestations de qualité. Le secrétariat est composé de Caroline Brunel, qui coordonne les week-ends de loisirs et anime le « groupe jeunes », en vacances ce soir, Patricia Fellay notre comptable et Véronique Piatti Bretton, notre secrétaire générale.

5. PRESENTATION DES COMPTES 2011 ET RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

Pascal Rivollet, trésorier, présente les comptes 2011. Il relève que, comme les années précédentes, le résultat de l'exercice 2011 est déficitaire. Cependant, grâce à une diminution importante des charges ainsi qu'à une subvention extraordinaire sur exercice antérieur de la part de l'OFAS, le résultat 2011 a été ramené à Fr. -16'286.-. Par ailleurs, l'emprunt hypothécaire pour le pavillon a été augmenté à Fr. 377'000.-, afin de disposer de liquidités pour le fonctionnement de l'Association.

Damien Astolfi, réviseur, liste l'ensemble des contrôles effectués, en lien avec les exigences du contrat de prestations avec l'Etat de Genève. La fiduciaire Brandt SA a procédé à un contrôle restreint, cela signifie qu'il n'y a pas eu d'analyse du système de contrôle interne. Les comptes sont tenus de manière conformes aux exigences en vigueur.

En l'absence de questions de la part des personnes présentes, il est procédé au vote et les comptes 2011 sont approuvés à l'unanimité.

6. COTISATIONS

Les cotisations annuelles sont inchangées. Elles sont donc respectivement de 80.- pour les membres actifs et de 50.- pour les membres amis.

7. ELECTION DU COMITE DE L'ASSOCIATION

Se présentent au comité de Cerebral Genève :

Sophie Crestin-Billet, présidente
Rita Blève, membre
Pierre Alain Goetschmann, membre extraordinaire
Séverine Lalive-Raemy, membre
Francine Lusson, membre
Raffaella Meakin, membre (entrante)
Nicole Renaud Zurbriggen, membre
Pascal Rivollet, trésorier

Nous sommes très heureux d'accueillir au sein de notre comité Raffaella Meakin. Mère de famille de 4 enfants, Avocate au sein de sa propre étude et Juge suppléante au Tribunal Civil. Spécialisée entre

autres en droit de la famille et tutelles, particulièrement en ce qui concerne les mesures de protection des enfants et des adultes.

Elle connaît donc un peu le handicap à travers son travail, pour avoir conseillé sur le plan juridique diverses institutions. Elle conseille régulièrement des personnes handicapées et/ou leurs familles, concernant notamment les questions liées à l'autorité parentale ou aux mesures tutélaires. Nous la remercions d'avoir accepté de rejoindre le comité et nous nous réjouissons tous de pouvoir travailler avec elle.

Raffaella Meakin précise qu'elle se met à disposition du comité avec enthousiasme et plaisir. L'ensemble du comité est donc élu par acclamation.

8. DIVERS, COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Pascal Rivollet donne la parole à M. Christian Frey, directeur de la Fondation Clair Bois. M. Frey exprime sa préoccupation et celle du conseil de Fondation face à la situation difficile de Cerebral, qui est un partenaire important sans lequel la Fondation Clair Bois n'existerait pas. Cette situation préoccupante inquiète donc la Fondation tout comme les foyers, car nous avons un partenariat étroit, voire même une certaine interdépendance et chaque mesure que l'un ou l'autre prend, a immédiatement des répercussions sur l'autre.

De son point de vue, il est donc primordial de poursuivre notre collaboration. En lien avec les travaux de rénovation et agrandissement de Clair Bois Lancy, qui porte bien son âge, le conseil de Fondation a demandé à pouvoir louer le Pavillon Cerebral pour deux ans, comme cela s'est déjà fait par le passé. Et comme le nouveau foyer Clair Bois Chêne, au nouveau Prieuré ne sera pas terminé, la Fondation a d'ores et déjà obtenu une dérogation pour que les futurs majeurs de Lancy puissent y rester jusqu'à l'ouverture de ce nouveau foyer. Les travaux à Lancy devraient permettre de disposer de locaux adéquats pour garder des enfants atteints dans leur santé, plutôt que de faire des allers-retours en pédiatrie.

L'association de parents a donc une place très importante à Clair Bois, on en parle aux nouveaux parents et on les incite à en devenir membre plutôt que de créer leur propre Association. Cette année, nous avons également mené des combats en commun, notamment autour de la suppression de l'allocation pour impotent des internes.

Pascal Rivollet passe ensuite la parole à Mme Anne Bourquin, présidente de l'AGPEDA, qui relève que cette association est confrontée aux mêmes difficultés financières, même s'ils sont moins nombreux que Cerebral. Mme Bourquin est venue à l'AG de Cerebral afin de présenter l'initiative à signer en faveur du maintien dans les écoles du codage-interprétation en LPC (Langage Parlé Complété).

M. René Kamerzin, directeur de Pro Infirmis Genève est attristé par le sort de l'Association et assure Cerebral du soutien de Pro Infirmis. Il relève également qu'avec la révision 6B de l'AI, le soutien aux Associations risque de disparaître, ce qui serait une véritable catastrophe, un référendum est d'ailleurs en passe d'être lancé.

Eric Vallelian souhaite apporter sa contribution à l'Association en organisant un spectacle pour Cerebral. Par ailleurs il aimerait pouvoir participer aux activités de l'Association en tant que conjoint d'une personne IMC.

Patricia Donnet aimerait savoir concrètement ce qu'on peut faire pour aider et relève que les parents doivent se mettre ensemble pour être plus fort.

En conclusion Pascal Rivollet remercie chacun d'être venu et relève que cette AG a permis aux membres du comité d'entendre des témoignages réconfortants sur son action. Il clos sur ces paroles la 54^{ème} Assemblée générale de Cerebral Genève.